

## Grande rue de la Guillotière : le double sens cyclable ouvrira en septembre

La Grande rue de la Guillotière est actuellement le théâtre de travaux. Le chantier concerne la création de deux bandes cyclables. Celles-ci seront réparties de part et d'autre de la voie de circulation. Le futur tronçon à double sens s'étendra sur 200 mètres entre les rues Créqui et Félix-Faure.

Le coût de la réalisation, pilotée par la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, est estimé à 200 000 euros financés par le Grand Lyon.

### L'aire de livraison démenage

Dans le cadre du projet, l'aire de livraison située Grande rue de la Guillotière sera finalement transférée à l'angle de l'avenue Jean-



■ La Grande rue de la Guillotière accueillera deux bandes cyclables d'ici la mi-septembre. Photo Alexandre Vieira

Jaurès et de la rue Félix-Faure. Cette option « permet de desservir les commerces tout en évitant l'abattage de trois arbres » initialement prévu au projet selon Françoise Rivoire, conseillère d'arrondissement à la Voirie. Quatre arbres seront aussi plantés dans le secteur.

### Calendrier

Les opérations en cours portent sur la réduction de trottoirs. D'autres suivront jusqu'au marquage des voies. L'entrée en service du tronçon cyclable est prévue mi-septembre, en fonction des aléas climatiques.

### Stationnement restreint

Le stationnement des véhicules est interdit Grande rue de la Guillotière, entre les rues Créqui et Faure, jusqu'au 29 juillet. La circulation est réduite à une voie. Elle le restera après le chantier. Le projet a été conçu en concertation avec le conseil de quartier Guillotière.

Il s'intègre dans une volonté à plus long terme de la mairie de doter la Grande rue de la Guillotière d'une voie cyclable reliant la place Gabriel-Péri et l'avenue des Frères-Lumière.

Aucun calendrier n'est connu quant à cette vision globale. ■

**200 000**

C'est en euros le budget de la réalisation, financé par le Grand Lyon.

**200 mètres** : la longueur de la bande cyclable.